

DIX FAÇONS DE RÉDUIRE LA DETTE SANS DOULEUR

Enquête Réduire la dette et le déficit de l'Etat, sans pénaliser le citoyen, c'est possible. A condition d'oser. *France-Soir* propose dix mesures de bon sens... mais « politiquement incorrectes ».

— YVAN STEFANOVITCH
ET PATRICK MENÉY

85 % des Français pensent qu'il faut réduire les dépenses publiques. Pour cela, contrairement à ce que l'on pense, « les marges de manœuvre sont énormes », selon Agnès Verdier-Molinié, présidente de l'Ifrap, un institut qui mesure les performances de l'Etat. Pour y parvenir, *France-Soir* dresse un inventaire de dépenses inutiles, gabegies, absurdités administratives, tricheries et abus en tous genres qui nous permettraient de trouver les milliards qui nous manquent, sans augmenter les impôts.

1 Un milliard à gagner sur notre force nucléaire

Pas question de jeter notre bombe atomique à la casse... mais d'en supprimer la composante inutile. Jean-Marie Collin, expert indépendant en matière de défense, explique : « 90 % de nos 290 têtes nucléaires reposent sur quatre sous-marins nucléaires lanceurs de missiles. Elles peuvent frapper tous les pays de la planète. » Les 40 Rafale F3 équipés du missile nucléaire ASMP-A ne sont donc pas indispensables. Certes, ils permettent de bombarder l'Iran et la Russie... mais Moscou

n'est plus un ennemi. C'est au contraire un client de notre industrie militaire. Et une guerre nucléaire contre l'Iran est peu probable. La Grande-Bretagne a supprimé dès 1997 les missiles nucléaires sur ses chasseurs-bombardiers Tornado, reconvertis depuis dans d'autres missions. Aujourd'hui, les 225 ogives atomiques anglaises équipent uniquement les missiles des sous-marins britanniques.

2 40 milliards d'euros par an à gagner sur la fraude fiscale

La fraude fiscale coûte chaque année à l'Etat 40 milliards d'euros (dont 15 milliards à l'international), selon les calculs de Bruxelles. Contrairement aux Etats-Unis, à l'Italie et à l'Allemagne, les fraudeurs français ne font pas l'objet de procédures contraignantes. En clair, on les envoie rarement en prison. Autre faiblesse : notre contrôle fiscal est impuissant face à la fraude à la TVA intracommunautaire, le manque à gagner numéro un pour Bercy. Le Syndicat national unifié des impôts (SNUI) affirme que les agents en charge du contrôle fiscal n'ont pas réellement les moyens de mener à bien leurs missions.

3 20 milliards d'euros par an à gagner sur la fraude sociale

Autre tabou français ! Hommes politiques, syndicats et médias n'aiment pas dénoncer les abus en matière d'aides sociales... des abus qui choquent l'opinion publique. Non seulement la traque aux tricheurs est limitée, mais les sanctions administratives et pénales sont pratiquement inexistantes. Cette fraude sociale est estimée à... 20 milliards d'euros par an, soit 44 fois plus que la fraude punie. Il y a d'une part la fraude aux prélèvements sociaux (cotisations patronales et salariales non versées en raison du travail au noir, notamment dans la restauration et le BTP), évaluée à 10 milliards d'euros par an, et d'autre part, la fraude individuelle. Sur les 60 milliards de prestations sociales versées chaque année, la fraude des particuliers atteindrait 4 milliards, selon le député Dominique Tian. De son côté, la Cour des comptes évalue à 3 milliards d'euros le montant annuel de cette fraude aux prestations : arrêts maladie abusifs, allocations familiales bidon, RSA et allocation de parents isolés abusives, retraites indues... Au total, les dépenses sociales représentent 600 milliards d'euros par an.

4 Deux à trois milliards d'euros à gagner par an sur les médicaments inutiles

Il ne s'agit pas de remettre en question notre système de santé, mais au contraire l'assainir : la Sécurité sociale rembourse des médicaments qui sont, de l'avis de tous les scientifiques, parfaitement inefficaces ! Les professeurs Philippe Even et Bernard Debré estiment même qu'une majorité de médicaments sont « inutiles », tandis que 12 % des molécules sont « potentiellement dangereuses ». Ils jugent nécessaire de supprimer le remboursement de « 1.000 ou 2.000 molécules sans utilité » pour un coût annuel de 1 à 2 milliards d'euros. Comme la santé paraît « gratuite », tout le monde abuse. Résultat : l'assurance maladie accumule un déficit de 11 milliards d'euros. La France surconsomme des médicaments : de 2 à 2,5 fois plus d'antibiotiques qu'en Allemagne ou qu'au Royaume-Uni et, selon les familles d'antibiotiques, jusqu'à 7 fois plus qu'en Allemagne et 5 fois plus qu'au Royaume-Uni. Qui osera s'attaquer à ce mal français ?

5 Des milliards à gagner par an dans les collectivités locales

C'est un autre mal français que les politiques se refusent à affronter, mais qui nous coûte très cher, jusqu'à l'absurde. On appelle cela le « millefeuille administratif ». Il y a en France jusqu'à six niveaux de pouvoir, un record mondial : Etat, régions, pays, départements, nouvelles intercommunalités, syndicats de communes, communes ! Chaque niveau a ses élus, ses fonctionnaires ou ses agents. Alors que l'Etat a décidé de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, les collectivités locales continuent à embaucher à tour de bras, à raison de... 40.000 agents par an. Sur les seuls budgets « communication », 200 millions d'euros d'économies pourraient être réalisées. Certains conseils régionaux dépensent 10 millions d'euros par an en publicité. Des villes de 30.000 habitants peuvent compter jusqu'à 10 salariés au service « communication ». Disproportionné. Et certaines dépenses de prestige, comme des hôtels des départements, ne sont plus acceptables en temps de crise. Le seul budget de nos régions s'élève à 30 milliards d'euros, sur lesquels 3 milliards pourraient être économisés chaque année, avec un peu de rigueur... et de respect de l'argent public.

6 200 millions d'euros à gagner par an en supprimant des organismes inutiles

C'est une autre spécificité française : la multiplication des organismes, des commissions et des comités inutiles. Au bas mot, ils nous coûtent 200 millions d'euros par an. Exemple : le Conseil économique et social. Le député UMP de la Drôme et ancien ministre Hervé Mariton mène la croisade pour sa suppression. Une mesure qui, à elle seule, permettrait à l'Etat de

faire une économie de près de 100 millions d'euros par an, en incluant les 30 conseils installés dans les régions. Logée dans un magnifique palais, place d'Iéna à Paris, cette assemblée de 233 membres (nommés pour dix ans maximum par les syndicats et organismes patronaux ou ouvriers) se réunit deux fois par mois, emploie 145 fonctionnaires et, de l'avis quasi général, ne sert à pas grand-chose. En 2009, le gouvernement ne l'a saisi que deux fois pour avis. Comme le souligne Hervé Mariton, « chaque membre du CES (payé 3.700 € par mois) fait des rapports, souvent de qualité, mais qui ne sont lus par personne ». Autre spécificité française : la multiplication d'associations subventionnées, et trop peu contrôlées. Si la plupart remplissent bien des missions d'utilité publique, beaucoup d'entre elles ne sont que des associations de complaisance, des « renvois d'ascenseur » entre amis, quand elles ne sont pas totalement bidon.

7 120 millions d'euros par an à gagner en réduisant le nombre de députés et sénateurs

Même si les sommes économisées ne sont pas déterminantes, le symbole serait fort. Et la mesure pourrait être bénéfique au plan politique. Dans son ouvrage *La France peut supporter la vérité* (Albin Michel 2006), le Premier ministre François Fillon proposait lui-même « une réduction significative des effectifs » des 575 députés français. Les Etats-Unis comptent 435 députés, pour 308 millions d'habitants contre 65 millions en France. En diminuant d'un tiers le nombre de nos parlementaires, pour arriver à 344 députés, l'Etat économiserait chaque année 75,6 millions d'euros. Même cas de figure pour les 343 sénateurs français. A l'image des cent sénateurs américains, deux par Etat, les sénateurs français ne seraient plus que 229, ce qui représen-

terait une économie totale annuelle de 45,1 millions en termes d'indemnités, de cotisations patronales, d'indemnité représentative de frais de mandat et de salaires de collaborateurs. Sans parler de la diminution des fonctionnaires affectés à cette assemblée. Soit 1.175 employés.

8 Plusieurs millions d'euros par an à gagner dans les cabinets ministériels

Le Premier ministre François Fillon fixe des quotas pour la composition des cabinets ministériels : 20 conseillers pour les ministres de plein exercice, 12 pour les ministres rattachés et 6 pour les secrétaires d'Etat. Le chiffre total de 536 conseillers officiels pour le gouvernement en 2011 (contre 626 en 2009) montre que ces règles sont respectées... Mais c'est encore beaucoup. Dans la plupart des pays de l'Union européenne, les ministres ne disposent que d'une équipe de 7 à 10 personnes. En France, en plus des conseillers, les ministères disposent d'une pléthore de fonctionnaires. Dans son livre *Les Fonctionnaires contre l'Etat* (Albin Michel, 2011), la directrice de la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques, Agnès Verdier-Molinié, stigmatise « l'effectif global des cabinets ministériels (conseillers, chauffeurs, cuisiniers, secrétaires, gardes du corps...) qui était en 2009 de 3.277 personnes, contre 2.683 en 2007. Le personnel d'intendance (cuisines, hôtellerie...) est celui qui a le plus augmenté (29,5 %) ». On retrouve la même armée mexicaine de conseillers et de fonctionnaires au sein des cabinets des présidents de région, de département et des maires de grandes villes. A droite comme à gauche, on ne montre guère l'exemple en matière d'économie des deniers publics.

9 Des dizaines de millions d'euros à gagner par an en limitant les sursalaires payés par l'Etat

Nommées le plus souvent par le président de la République, certaines personnalités perçoivent de l'Etat des salaires très élevés. Quelques exemples : Pierre Cardo, le président de l'Araf (Autorité chargée de réguler la concurrence dans le secteur ferroviaire), bénéficie d'un traitement brut annuel de 83.000 €. A cette rémunération s'ajoute une indemnité spéciale, d'un montant brut de 65.000 €. Le secrétaire général de l'Hadopi (Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet), Eric Walter, touche 180.000 € brut. Même largesse de l'Etat pour le conseiller d'Etat Jean-Ludovic Silicani qui, en tant que président de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes), touche, selon un décret du 13 juin 2010, une rémunération annuelle de 182.826 € brut. Les sursalaires de ces « autorités » (600 millions d'euros au total en 2009) sont supérieurs à ce que gagnent les patrons et dirigeants de la quasi-totalité des PME françaises et peuvent être cumulés avec leurs retraites de hauts fonctionnaires et de parlementaires.

10 10 milliards d'euros à gagner en se séparant de biens immobiliers

La polémique sur l'éventuelle vente par l'Etat de l'hôtel de la Marine, place de la Concorde à Paris, rappelle que le service des Domaines possède plus de 12.000 bâtiments, dont 1.500 classés monuments historiques, parmi lesquels de magnifiques hôtels particuliers en plein centre de Paris. Le patrimoine immobilier de l'Etat français est estimé au total à 50 milliards d'euros. Certes, on ne va pas vendre l'Elysée, mais les experts pointent du doigt des bâtiments parfaite-

ment inutiles, ou inadaptés, ou très coûteux en entretien, dont il pourrait se débarrasser sans causer aucun préjudice au fonctionnement de l'Etat. Ces ventes pourraient éponger une partie de la dette et du déficit budgétaire. Déjà l'Etat a vendu plusieurs de ces bâtiments pour 3 milliards d'euros, depuis 2005, mais cet

argent n'a pas été utilisé pour le remboursement de la dette. D'ici 2013, 1.700 bâtiments seront vendus. Cette fois, le ministre de l'Economie et des Finances, François Baroin, a décidé de consacrer une plus grande partie de ces recettes au remboursement de la dette. ●



Entre travail au noir, arnaques aux prestations sociales, organismes aussi coûteux qu'inutiles, programmes militaires contestables, train de vie de l'Etat ou des collectivités locales et privilégiés, les marges de manœuvre existent pour récupérer de



l'argent sans pénaliser le citoyen. Reste à savoir si le pouvoir politique aura le courage de s'attaquer à certains tabous de la société française.